



## Ville de Dreux

### CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 AVRIL 2024

#### DÉLIBÉRATION N°DEL2024-034

#### Étude d'un ensemble d'œuvres de l'église Saint-Pierre de Dreux Plan pluriannuel de restauration n°2 (Culture)

8.9

Rapporteur : Fouzia KAMAL

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	33
Nombre de pouvoirs	6
Votants	39

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 4 avril 2024, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

#### Étaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chantal DESEYNE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

#### Pouvoirs

Christine PICARD donne procuration à Lydie GUERIN, Nelson FONSECA donne procuration à Jean-Michel POISSON, Cherif DERBALI donne procuration à Pascal ROSSION, Jacques ALIM donne procuration à Aissa HIRTI, Amber NIAZ donne procuration à Mariam CISSE, Marie-Françoise SCAVENNEC donne procuration à Maxime DAVID

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Valérie VERDIER-DAUTRÊME.

La Ville de Dreux pilote un plan pluriannuel de restauration des œuvres conservées à l'église Saint-Pierre de Dreux (œuvres, encadrements, poses et déposes, sécurisation). Le premier plan pluriannuel de restauration s'est achevé en 2023. Les œuvres à restaurer ont été classées par ordre de priorité. Dix peintures et leurs cadres ont ainsi été restaurés entre 2017 et 2023.

L'église Saint-Pierre conserve encore de nombreuses œuvres, peintes ou sculptées, présentant un besoin urgent de restauration. La plupart sont inscrites ou classées monuments historiques. C'est pourquoi, la Ville de Dreux souhaite poursuivre les campagnes de restauration avec un second plan pluriannuel de restauration.

Au préalable, il convient de mener une étude afin de prioriser et budgétiser l'ensemble des opérations à venir. Cette étude permettra, à terme, d'identifier les besoins urgents de restauration, de connaître la liste précise des œuvres à restaurer et d'établir une convention qui associera la Ville de Dreux à la DRAC Centre-Val de Loire suivant le modèle du plan précédent.

Le coût total de l'étude, qui nécessite les compétences de restaurateurs peinture, cadre et sculpture, est de 4 974,00 € TTC (4 145,00 € HT).

Une subvention à hauteur de 50 % sera sollicitée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre – Val de Loire, soit un montant de 2 073,00 €.

Vu l'avis de la commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et Politique sportive,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Fouzia KAMAL,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à engager l'étude ci-dessus,
- Dit que la demande de subvention auprès de la DRAC fera l'objet d'une décision de Monsieur le Maire en application de la délibération DEL2022-215 du 13 décembre 2022.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le  
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux  
le 16 avril 2024

Le Maire,  
Conseiller régional,  
  
Pierre-Frédéric BILLET

